

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ECOLE DU 5 JUIN 2018

Les présents :

Pour Rioux : M. Soullisse (maire), Mme Vignaud (adjointe), Mme Bouillaud (directrice et enseignante CE1/CE2), M. Blanchard (enseignant CE2/CM1), Mme Sévila (enseignante CM1/CM2), Mmes Bourdeverre, Coeuret, Ville, Blot et M. Nédelec (représentants des parents d'élèves)

Pour Tesson : M. Bouton (maire), Mme Léger (adjointe), Mme Jousseaume (directrice et enseignante MS/GS), Mme Le Glas (enseignante PS), Mme Tournat (enseignante GS/CP) , Mme Girard (enseignante CP/CE1), Mmes Bouffort, Didier, Pigère et M. Bodin et Bouillaud (représentants des parents d'élèves)

Les absents excusés : M. Veillon (DDEN), Mme Dos Santos, Mme Delvaux Giovannetti et Mme Gilardeau sont excusés. Elise Brémont (adjointe au maire de Tesson) arrivera en retard.

Ouverture de la séance à 18h00.

Désignation des secrétaires de séance : Mme Le Glas (enseignante) – Mme Didier (représentante des parents d'élèves)

1. Approbation du compte rendu du conseil d'école du 2^e trimestre :

Le compte rendu du conseil d'école du 8 mars 2018 est approuvé à l'unanimité.

2. Effectifs rentrée 2018 :

PS : 22 élèves

CE1 : 23 élèves

MS : 22 élèves

CE2 : 28 élèves

GS : 18 élèves

CM1 : 16 élèves

CP : 24 élèves

CM2 : 17 élèves

Pour l'instant, il y aurait 170 élèves sur le RPI à la rentrée prochaine. Il y en avait 182 cette année.

Il peut encore y avoir des arrivées ou des départs.

C'est pourquoi les listes de classes ne seront présentées qu'à la rentrée de septembre.

3. Organisation de la semaine scolaire:

Lors du premier conseil d'école, les membres avaient voté favorablement pour le retour à la semaine de 4 jours.

Un projet d'organisation de la semaine scolaire pour la rentrée 2018 avait été transmis à Monsieur le Directeur académique des services de l'Education Nationale.

Dans son courrier du 30 mars 2018, adressé à messieurs les Maires des deux communes, il a émis un avis favorable à une répartition des 24h d'enseignement les lundis, mardis, jeudis et vendredis.

Les horaires à la rentrée 2018 seront les suivants :

- école de Tesson : 9h00-12h00 et 13h30-16h30

- école de Rioux : 8h50-12h05 et 13h35-16h20

Les activités pédagogiques complémentaires auront lieu :

- école de Tesson : les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 8h20 à 8h50
- école de Rioux : les lundis et jeudis de 16h20 à 17h05

4. Présentation du projet d'école :

Le projet d'école 2018-2021 a été rédigé par l'équipe enseignante du RPI et a été transmis à Madame l'Inspectrice pour validation.

Présentation de celui-ci :

Ambition 1 : construire des apprentissages durables

Objectif 1 : répondre aux attendus de chaque cycle en portant une attention particulière aux apprentissages des fondamentaux

Mise en œuvre pédagogique : travailler sur la discrimination des sons (cycle 1), sur l'orthographe des mots les plus fréquents et des mots invariables (cycle 2) et sur les accords dans la phrase (cycles 2 et 3).

Objectif 2 : développer les liaisons inter-degrés et inter-cycles

Mise en œuvre pédagogique : permettre aux élèves de grande section de se familiariser avec le matériel utilisé en CP (trousse), permettre aux élèves de CM2 de s'organiser dans leur travail personnel en vue de leur entrée en 6^e (travail donné à l'avance).

Objectif 3 : construire l'autonomie de l'élève par les pratiques pédagogiques

Mise en œuvre pédagogique : multiplier les ateliers en autonomie et travailler sur la lecture de consignes.

Ambition 2 : accompagner chaque élève dans la construction de son parcours

Objectif 1 : initier les parcours éducatifs

Mise en œuvre pédagogique : travailler sur les règles de vie, sur le respect des autres, sur les émotions.

Objectif 2 : assurer et renforcer le suivi et l'accompagnement de tous les élèves

Mise en œuvre pédagogique : pédagogie différenciée, tutorat entre élèves, ateliers autonomes pour permettre à l'enseignant de travailler avec un groupe d'élèves à besoins spécifiques.

Objectif 3 : construire le parcours linguistique des élèves

Mise en œuvre pédagogique : multiplier les activités langagières dans tous les domaines en français et multiplier les situations d'échanges en anglais.

Ambition 3 : ouvrir l'école, développer les liens avec ses partenaires, conforter la confiance

Objectif 1 : renforcer la liaison école-familles

Mise en œuvre pédagogique : réunion d'informations en début d'année scolaire, rencontres avec les parents en cours d'année, mise en place d'un cahier de liaison, d'un cahier de vie (cycle 1), transmission du cahier du jour régulièrement, transmission du carnet de progrès (cycle 1) et du Livret Scolaire Unique (cycles 2 et 3).

Objectif 2 : impulser un travail en partenariat

Mise en œuvre pédagogique : assister à des spectacles, participer à des sorties découvertes et culturelles, à des activités avec des intervenants (EPS ou autres).

18h20 : arrivée de Mme Brémont

5. Budget des coopératives scolaires

A Rioux, il reste 4 900 € et à Tesson, 3600 €.

6. Sorties et intervenants :

A Rioux :

- Les élèves des 3 classes ont eu des séances de golf avec un éducateur sportif.
- Le 14 juin, les 3 classes iront à l'Île Madame pour pêcher et à Port des Barques pour visiter l'écomusée.
- Les élèves des 3 classes vont à la piscine de Meursac deux fois par semaine (lorsqu'il y a suffisamment de parents agréés accompagnateurs), du 4 juin au 6 juillet.
- La classe de CM2 est allée au collège de Gémozac le 22 mai. Ils y ont rencontré des élèves avec Madame la Principale, ont assisté à un spectacle sur le thème du harcèlement réalisé par des sixièmes. Ils ont discuté avec des élèves de sixième sur leur entrée au collège, ont assisté à un cours avec des sixièmes et ont visité les locaux du collège. Les élèves ont déjeuné au self. L'équipe enseignante précise que la municipalité a pris en charge la différence de prix entre les repas de la cantine et ceux du self du collège.

A Tesson :

Les élèves de la classe de MS/GS se sont initiés à l'équitation le 24 avril.

Les élèves de GS/CP ont visité une chèvrerie le 30 avril.

Les élèves de CP/CE1 ont assisté à une pièce de théâtre au Gallia intitulée « A deux pas de la porte » le 3 mai.

Début mai, tous les élèves ont participé à une animation proposée par des collégiens du collège de Gémozac sur le thème des dents. Ces collégiens, dans le cadre de leur scolarité, ont créé une entreprise. Ils ont conçu, réalisé et vendu un gobelet et une structure pour poser la brosse à dents. Ils viennent dans les écoles pour promouvoir leur création.

Les élèves des classes de PS et MS/GS ont participé à une animation sur la fabrication du pain le 24 mai.

Les élèves de la classe de PS ont visité le château de Panloy le 5 juin.

Les élèves de la classe de MS/GS iront fabriquer du savon au jardin médicinal de Pons le 21 juin prochain.

Les élèves de la classe de CP/CE1, ainsi que les CP de l'autre classe iront à la piscine tous les lundis et vendredis du mois de juin jusqu'aux vacances.

7. Remerciements et demandes dans les écoles :

A Rioux :

Des remerciements sont adressés à :

- l'APE pour le don de la somme de 1 500 € qui financera la sortie de fin d'année pour les 3 classes ;
- la municipalité pour l'achat des poubelles fermées pour les classes et la garderie ;
- M. Bouteiller et à Jean-Bartélémy Fricaud pour l'installation des écrans muraux pour les vidéo-projecteurs dans les classes ;
- M. Charassier, M. Fricaud, M. Fillion, M. Vignaud qui ont labouré le jardin potager ;
- M. Salembien pour le don de tous les plants ;
- aux parents qui encadrent les séances de piscine ;
- à la Municipalité qui répond toujours positivement à tous les travaux à faire ;
- à la CDC qui nous permet de financer à hauteur de 80 % toutes nos sorties ou animations.

A Tesson :

Des remerciements sont adressés à :

- l'APE pour le don de la somme de 1 500 € qui a financé notamment du matériel sportif et pédagogique pour les 4 classes ;
- à la Mairie pour l'achat d'un nouveau téléphone ;
- à Mme Léger pour l'achat de fleurs pour décorer les rebords de fenêtres ;
- aux parents qui encadrent les séances de piscine ;

- au SIVU pour l'achat de manuels ;
- à la Municipalité qui répond toujours positivement à tous les travaux à faire ;
- à la CDC qui nous permet de financer à hauteur de 80 % toutes nos sorties ou animations.

Demandes à Rioux :

Remplacer les deux arbres, plantés à l'automne, qui n'ont pas survécu aux chaleurs printanières.

Demandes à Tesson :

Planter trois arbres dans la partie enherbée de la cour de récréation.

8. Fêtes des écoles :

Le samedi 30 juin, les élèves de l'école de Tesson présenteront un spectacle préparé par le professeur de danse du périscolaire.

Une kermesse clôturée par une soirée barbecue sera organisée par l'APE.

Le mardi 3 juillet, les élèves de l'école de Rioux présenteront un spectacle en collaboration avec Véronique Torchut (professeur de danse du périscolaire) dans la salle des fêtes de la commune. L'APE participera à l'organisation de cette soirée.

9. Questions diverses des parents d'élèves :

- Pour Tesson :

Pourquoi ne pas séparer la cour de récréation en deux parties ? L'amplitude d'âge est importante entre les enfants ce qui peut entraîner des problèmes de sécurité en particulier avec les ballons ainsi que des problèmes de violence physique et verbale par imitation. De même la structure pourrait être autorisée à tour de rôle.

Réponse des enseignantes :

Depuis des années, la cour est commune à tous les élèves. Ils n'ont qu'un quart d'heure en commun. Cette mixité donne la possibilité aux plus jeunes de retrouver les grands frères et grandes sœurs. Les jeux de ballon ont lieu dans un espace délimité. Le risque d'accident existe mais il est limité.

Ce n'est pas parce que les élèves de maternelle n'iront plus voir les élémentaires que la violence verbale n'aura plus lieu. Cette violence existe entre pairs du même âge. Il serait intéressant de faire venir un gendarme pour intervenir dans ce domaine.

Il serait compliqué de surveiller la maternelle d'un côté et l'élémentaire de l'autre.

- Pour Rioux :

Pourquoi une gendarme est-elle venue seulement dans la classe des CM1/CM2 ?

Réponse des enseignants : Elle n'est pas venue pour un problème de violence mais pour présenter les dangers d'internet.

- Pour Rioux :

Dans la classe de CE1/CE2, 4 élèves font très peur aux autres : violence physique et verbale et menaces. Vers qui se tourner pour que cela cesse ?

Réponse des enseignants : ce problème est remonté au niveau de l'Inspection. Le psychologue scolaire viendra rencontrer les élèves qui ont subi ces violences. Ces 4 élèves passent les récréations aux côtés des adultes lors des temps scolaires et périscolaires. Ils ne vont plus aux toilettes sur le temps collectif mais un par un en rentrant de récréation. De plus ils ne sont plus dans le rang de la cantine en même temps que les autres.

Les parents demandent s'il est possible d'exclure un enfant pendant quelques jours ou de refuser une inscription ?

Réponse des enseignants : l'école n'a aucun pouvoir pour exclure un enfant.

Réponse de la Municipalité : le maire ne peut pas refuser une inscription.

Des parents affirment qu'on peut proposer aux parents de ces enfants violents d'aller consulter un pédopsychiatre et aller jusqu'au signalement.

- Pour Tesson :

Les toilettes sous le préau sentent mauvais.

Réponse des enseignantes : les élèves ne tirent pas la chasse d'eau. Il faut leur redire constamment.

- Pour Tesson :

Y aura-t-il des doubles niveaux l'année prochaine ?

Réponse des enseignantes : oui, pour la plupart des classes. Les parents des futurs CE1 seront informés courant juin du lieu de leur école.

Pour les autres classes, les parents seront informés à la rentrée.

La séance est levée à 19h25.

Les secrétaires : Mme Le Glas et Mme Didier

La présidente : Mme Bouillaud